

**ANNEE 2024**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 4 NOVEMBRE 2024**

*Délibération n°*

**2024082**

Date de convocation : 25/10/2024

Date d'affichage : 07/11/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	17
Pouvoirs	:	6
Nombre de votants	:	23

Vote : 23  
Pour : 23  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 octobre 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Arnaud PAVLOVSKY), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Guénaël LE CAM), Mmes Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Maud BARRAL (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Mme Valérie ETCHART).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**O.J n°11 : ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE  
SAUVEGARDE – MISE A JOUR DU D.I.C.R.I.M**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Par délibération en date du 13 juin 2019 la commune de Bassussarry a validé un plan communal de sauvegarde (ou P.C.S) et ses annexes. Le PCS à vocation opérationnelle, intègre l'ensemble des risques particuliers auxquels la Commune de Bassussarry est confrontée, notamment en termes de risques naturels et technologiques. Il s'intègre dans l'organisation générale des secours et forme avec les autres plans existants, une chaîne complète et cohérente de gestion des événements portant atteinte aux populations, aux biens et à l'environnement. Il apporte ainsi une réponse de proximité en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours.

Afin de conserver son opérationnalité, il convient aujourd'hui d'actualiser le Plan Communal de Sauvegarde en ce qui concerne deux de ses composantes essentielles : le document cartographique et le D.I.C.R.I.M (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Monsieur le Maire propose d'intégrer les informations suivantes :

**Au document cartographique :**

- Actualisation d'une personne vulnérable sur le Chemin de Halage,
- Actualisation d'une personne vulnérable sur le Chemin de Mongay,
- Référencer le centre associatif et d'animations comme établissement recevant des enfants.

**Au D.I.C.R.I.M. – mise à jour des référents :**

**Cellule secrétariat intendance :**

Membres mobilisables : ajouter Mme Eliane DELPECH.

**Cellule technique :**

Membres mobilisables : Enlever Baptiste LASSALLE et Diego LOUVIOT.  
Ajouter René AROTÇARENA.

**Cellule accueil :**

Suppléant : Enlever David TRAORE et ajouter Pascal MONTAIGNE.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissances des propositions de modifications et d'ajouts proposés par Monsieur le Maire :

- Autorise Monsieur Le Maire à mettre à jour le DICRIM du PCS de Bassussarry sur la base des informations présentées en séance,
- Demande à Monsieur Le Maire de diffuser la version actualisée du PCS sur tous les supports de communication appropriés et auprès des partenaires concernés.

Fait à Bassussarry, le 4 novembre 2024.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

